

Bulletin bibliographique

Autor(en): **A.S. / F.F.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **63 (1918)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le public international est peu au courant du sujet traité par M. Fernand Passelecq : *La question flamande et l'Allemagne* (1). Il paraît, à première vue un peu particulier et exclusivement régional. Cette apparence est fautive. Par ses relations avec toutes les questions soulevées par l'invasion allemande, par l'occupation de la Belgique, avec les problèmes de nationalité si fréquemment discutés partout, avec tant d'autres qui formeront la base des âpres débats pour la paix, cet objet dépasse la portée qu'on serait porté de lui attribuer d'abord.

L'insistance des Allemands à parler de cette question au monde entier justifie mieux encore l'étude de M. Passelecq.

Il l'a développée longuement, patiemment, laborieusement... trop, à mon avis, pour un exposé qui veut être répandu partout et lu partout. Je sais bien que le directeur du Bureau documentaire belge l'a fait ainsi par souci d'être complet et d'une entière objectivité. Il découpe au microtome, il étudie au microscope les procédés machiavéliques employés par les envahisseurs de son pays. Soyez sûrs qu'il ne se trompera point sur la date d'un document. Il dissèque les mesures administratives et autres, les tentatives de séparatisme, les piètres résultats obtenus par une longue série de patients efforts allemands, efforts d'abord sournois, puis peu à peu avoués au grand jour. M. Passelecq scrute, fouille, analyse, accumule les textes, les faits ; il les compare, les juxtapose, les oppose et fait même quelques incursions dans le domaine historique. En un mot, il se livre à un travail compliqué, minutieux, laborieux, extrêmement honnête, mais qui m'apparaît froid, sans enthousiasme, sans un mouvement de révolte.

Quoi ! tandis que 70 000 Flamands se battent et se font tuer à l'Yser pour chasser les Allemands de chez eux, ces mêmes Allemands vont flatter, flagorner les vieux, les femmes, les tout jeunes restés en Flandre et à Anvers ; quoi ! les massacreurs d'Aerschot et de Louvain vont dire au peuple de Gand et de Bruges : « Nous sommes de même sang ; nous vous aimons et vous protégeons. » Et M. Passelecq pèse et discute cette honte !

J'aime mieux, pour ma part la réponse peu littéraire, peu parlementaire, peu livresque, mais autrement énergique et exaltante de sincérité, la réponse que faisait dernièrement à un interviewer un jeune politicien flamingant, ardent soldat de l'Yser : « Les Allemands (il remplaçait ce nom générique par un qualificatif... soyeux), les Allemands organisent un régime flamand ? Bon. Quand on les aura f...lanqués à la porte de chez nous, faudra d'abord détruire tout ce qu'ils auront fait, cela sent trop mauvais pour nous. Ensuite faudra fusiller les traîtres que vous me citez. Deux cents ? Tant pis. Puisqu'ils ont trahi... Après, nous ferons nos petites affaires nous-mêmes, entre Belges. Et que personne ne vienne s'en mêler : nous sommes devenus moins patients depuis trois ans ! »

Certes, au point de vue documentaire ce langage imprécatoire ne le dispute point au livre de M. Passelecq. Mais si je suis plein de considération pour la dialectique, pour le patient labeur et la méticuleuse précision de celui-ci, j'avoue que je ne répugne point à la fougue et à la verdeur du flamingant révolté.

* * *

M. Passelecq a publié aussi *Le testament politique du général von Bissing* (2), ou plutôt une traduction d'un mémoire et de lettres de feu le gouverneur allemand de Belgique, qu'il fait suivre de quelques réflexions.

Ces *quelques réflexions* font d'abord ressortir la duplicité du représentant du kaiser. D'un côté affirmant aux Allemands qu'ils doivent annexer la Belgique par la force, d'autre part affirmant aux Belges qu'il ne veut rien qui puisse froisser leur patriotisme ! Et cette duplicité, M. Passelecq la fait remonter, à juste titre, apparaît-il, jusqu'à l'empereur lui-même qui donne toute sa confiance à von Bissing, conférie avec lui, le félicite et ordonne à ses successeurs d'en agir ainsi qu'il faisait. Cette duplicité s'étend à tous les documents, à tous les discours, à tous les écrits, à toutes les déclarations du gouvernement allemand en ce qui concerne la Belgique. Vis-à-vis des neutres, vis-à-vis du monde entier comme vis-à-vis du pape, kaiser et chanceliers ne sont pas partisans de l'annexion de la Belgique par la force. Non, ils ne le sont même pas vis-à-vis de la masse du peuple autrichien, ni même du peuple allemand en général. Ils n'affirment la nécessité de cette brutalisation de la volonté belge pour le plus grand bien de la haute industrie allemande, ils n'affirment leur volonté de la réaliser que lorsque ces messieurs les pangermanistes sont entre eux. Mais alors, oh ! alors ils ne se gênent pas et réclament, tel von Bissing, pour la nation belge, un traitement moins doux, moins faible que celui dont jouit pendant trente-cinq ans l'Alsace-Lorraine !

Le testament de von Bissing fait partie de la collection dont j'ai eu, plusieurs fois déjà, l'occasion de vous parler : la collection des *Cahiers belges*, toute coquette et soignée dans sa forme, sous l'apparence de modestie dont la revêt son uniforme gris. Le *chiffon de papier* (3) que nous présente M. Jean Massart, appartient à la même famille. Il s'apparente d'ailleurs au précédent par le fond, aussi bien que par l'aspect extérieur, en ceci qu'il fait ressortir, lui aussi, la duplicité allemande. Seulement il ne s'agit plus dans celui-ci de l'occupation et des vues d'avenir de l'occupant, mais du passé et de l'invasion même. M. Jean Massart est un biologiste, un botaniste, un savant. Il applique à l'étude des phénomènes de politique internationale les méthodes d'examen objectif avec lesquelles il s'est familiarisé dans les laboratoires de ce génie de l'exposition didactique qu'était Errera. Il y joint dans sa démonstration du *chiffon de papier* une dialectique nette, précise et serrée. En quelques mots, après avoir expliqué la genèse du traité si dédaigneusement qualifié par le chancelier allemand, avoir dit brièvement comment l'Allemagne le renia, il réfute tous les arguments par lesquels les chanceliers, secrétaires d'Etat et autres politiques ou polémistes germains tentèrent vainement de se justifier devant l'univers et, parfois, devant le Reichstag lui-même. L'argumentation de M. Jean Massart est simple, claire, péremptoire. Tout s'enchaîne, se déduit logiquement, avec la netteté d'une belle leçon.

Et pourtant, si nous ne pouvons trouver le moindre défaut dans la rigueur et la justesse de son raisonnement, M. Massart ne s'étonnera point que nous considérons comme quelque peu utopique la dernière partie de sa conclusion. Pour parer au retour des violations de conventions internationales, il n'envisage rien moins qu'un pouvoir exécutif confié en commun à toutes les nations signataires de ces conventions, une organisation de police du monde civilisé.

Tout conflit entre peuples porté sans délai devant le tribunal des nations, jugé et le jugement aussitôt exécutoire. Immédiatement le pays condamné est mis au ban, rupture de toutes relations avec lui pendant dix ans, etc. Et s'il arme, tout le monde lui tombe dessus.

Evidemment, c'est à de semblables rêves qu'entraîne le geste de mauvaise foi d'une Allemagne. Mais M. Massart croit-il sincèrement à la possibilité de matérialiser ces rêves ?

* * *

Toujours dans la même série des *Cahiers belges*, voici un petit ouvrage dont le sujet est singulièrement intéressant, et emprunte encore un surcroît d'intérêt aux discussions internationales incessantes de ces derniers mois.

Son titre : *La volonté nationale belge en 1830* (4). Disons tout de suite que la forme n'est pas tout à fait adéquate au fond, et c'est dommage. Ceci provient de ce que M. van Langenhove, ardemment convaincu de ce qu'il avance — et qui n'est d'ailleurs qu'absolue vérité — voulant de toutes ses forces faire pénétrer sa conviction dans le cerveau de son lecteur, insiste trop sur les mêmes choses et les redit. Et ce procédé volontairement ou involontairement répété peut fatiguer parfois un auditeur susceptible.

Ceci dit, il n'en reste pas moins que M. von Langenhove expose d'une façon très nette comment les Belges, en 1830, prouvèrent à l'Europe qu'ils avaient la ferme volonté de vivre en peuple autonome et indépendant. Il y a là des pages à la fois curieuses et captivantes. Ne sont-ils pas émouvants ces efforts de la Belgique luttant à la fois contre la Hollande en armes, contre cinq grandes puissances qui la menacent de leurs soldats et de leurs canons et de leurs navires, luttant pour arracher à ces généraux, à ces souverains et à leurs diplomates, la liberté et la souveraineté auxquelles elle aspire ; luttant pour y amener avec elle ces provinces voisines qui l'ont aidée dans sa révolte et qui désirent joindre leur sort au sien. Il y a là de l'histoire, de l'histoire intimement vécue et profondément passionnante.

* * *

La *Revue Belge* (mensuel, Paris, 8, rue Dufour, VI^{me} ; le numéro 2 fr. 50 ; abonnement : 24 fr.) publie, le 15 juin, la suite de l'article vécu de M. de Laminne sur les « Prisonniers en Allemagne » ; une étude très fouillée, très documentée, très complète du commandant Willy Breton sur les « Combats de Steenstraat », pages intéressantes où l'on assiste à la première émission par les Allemands des gaz asphyxiants et où l'on juge de leur effet de surprise. Dans le même numéro, un travail curieux de M. Huyghe, sur la rivalité des ports d'Anvers et de Rotterdam, suivi d'un autre sur le port de Nieuport. Des pages très enlevées de M. G. Harry sur « Les aventures aériennes des Belges », une série importante de chroniques industrielles et financières qui mérite d'être signalée à l'attention des économistes, enfin une *Revue des Revues*, et une *Revue des livres*, systématiques et pleines d'intérêt.

A. ST.

(1) *La question flamande et l'Allemagne*, par Fernand Passelecq. — Un vol. broché. Chez Berger-Levrault, rue des Beaux-Arts, Paris. Prix, 4 fr.

(2) *Le testament politique du général von Bissing*, avec notes critiques et commentaires, par Fernand Passelecq (*Cahiers belges*). — Prix, 60 cent.

(3) *Le chiffon de papier*, par le professeur Jean Massart (*Cahiers belges*). — Prix, 60 cent.

(4) *La volonté nationale belge en 1830*, par Fernand von Langenhove (*Cahiers belges* : fascicule double). Prix, 1 fr. 20.

Histoire illustrée de la guerre, par Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. Tome V^e. Gr. in-4^o. Paris 1917. Gounouilhou, édit. Prix : 20 fr.

Depuis que la *Revue militaire suisse* a publié un premier compte rendu de l'œuvre considérable de M. Hanotaux, deux nouveaux volumes ont paru, les V^e et VI^e, qui conduisent l'histoire de la guerre à fin août 1914, et même, pour le front d'Orient, sommairement traité, au milieu de septembre.

Le tome V est consacré en entier, comme l'ont été déjà les derniers chapitres du tome IV^e, aux trois grands engagements qui composent la bataille dite « des frontières », la bataille de Lorraine, celle des Ardennes et celle de Charleroi.

La bataille de Lorraine est abordée au moment où les deux armées des généraux Dubail et de Castelnau se ressaisissent, après leur retraite consécutive aux affaires de Morhange et de Saarbourg, et repoussent victorieusement le choc du général Heeringen et du prince de Bavière. C'est la bataille dite de la Trouée de Charmes, qui remplit les journées des 24, 25 et 26 août. Revers certain des Impériaux et nettement ressenti par eux, comme en témoigne le radiogramme allemand du 27 : « A aucun prix ne révélez à nos armées de l'Ouest les échecs de nos armées de l'Est. »

Ces armées de l'Ouest ont été plus heureuses. Devant elles, les armées françaises ont dû rapidement céder. L'auteur expose comment. Dans les Ardennes, les éléments aux prises sont les 3^e et 4^e armées des généraux Ruffey et de Langle de Carry, et les V^e et IV^e armées du prince impérial d'Allemagne et du duc de Wurtemberg. M. Hanotaux relate les marches d'approche des deux armées françaises, le 22 août, décrit les combats dispersés des corps d'armée, les 23, 24 et 25 et, enfin, la retraite générale sur la Meuse.

Les deux derniers chapitres du volume racontent la bataille de Charleroi, soutenue par la 5^e armée du général Larrezac contre les II^e et III^e des généraux de Bulow et de Hausen. Le premier de ces deux chapitres rappelle, à propos de la marche des Impériaux à travers la Belgique, la doctrine du mouvement tournant d'après les écrivains allemands ; l'autre dit les faits, depuis les engagements initiaux jusqu'au moment où l'ordre de la retraite fut donné du côté français.

Les trois récits de M. Gabriel Hanotaux nous présentent trois batailles très différentes d'aspect, celle de Lorraine, nette dans sa conception et partant ordonnée dans son exécution ; celle des Ardennes, engagée un peu dans le vide des renseignements, et conditionnée de plus par la nature du territoire, la vaste forêt, où les colonnes de corps d'armée agissent sans liaison suffisante ; celle de Charleroi, qui aurait pu avoir un meilleur sort pour les armes françaises, mais qui témoigne, elle aussi, dans le temps cette fois-

ci plutôt que dans l'espace, d'une malencontreuse dispersion des efforts.

La lecture de ce V^e tome de l'Histoire illustrée confirme l'impression produite par les deux précédents. (Les I^{er} et II^e doivent être mis à part ; ils relatent les origines politiques et diplomatiques de la guerre.) La part faite au lecteur militaire grandit, et les renseignements inédits sur la conduite des armées se multiplient ; mais les hors-d'œuvre destinés au grand public, et de fréquentes illustrations sans rapport direct avec le texte nuisent au récit proprement militaire, dont ils détournent l'attention.

Il reste néanmoins des tableaux généraux de bataille d'une réelle utilité, première contribution précieuse aux études techniques qui commencent à s'esquisser, et surtout une documentation à laquelle chacun se réfère aujourd'hui parce qu'elle est la seule que l'on possède. M. Hanotaux a cet avantage, et ce bonheur qui doit lui être une grande joie et un précieux encouragement, d'être le premier historien qui aura défriché le sol sur lequel bâtira ultérieurement l'histoire.

Ce qui ne signifie pas que, dans ses débuts, celle-ci réponde aux intentions qui paraissent être surtout celles du défricheur. M. Hanotaux entend certainement élever un monument au haut commandement français. Et voici que différents auteurs s'emparent de sa documentation et de ses relations pour en tirer des conclusions tout à fait contraires. La *Revue militaire suisse* a signalé déjà l'ouvrage du général Palat. Depuis quelques mois paraissent aussi dans le *Correspondant*, sous le titre *Le Drame de Charleroi*, des articles de M. Engerand, député du Calvados, qui malmènent fort l'état-major français, en apportant dans ses jugements cette assurance que déploient volontiers les écrivains civils lorsqu'ils abordent les questions militaires.

Si l'on osait risquer une intervention dans des objets aussi controversés, ce serait pour poser la question préalable. N'est-il pas bien tôt pour affirmer des conclusions fermes dans un débat où personne n'est en mesure de les fonder sur une documentation complète, permettant de faire le tour des questions soulevées ? En l'état actuel des connaissances, ce n'est pas l'histoire qui juge, mais des tempéraments d'écrivains, esprits critiques ou cœurs bienveillants, avocats généraux ou défenseurs d'accusés, les uns et les autres intéressants et dont les éloges ou les blâmes sont des indications à retenir, mais contre lesquels la prudence réclame le bénéfice d'inventaire. Un fait demeure néanmoins : sans les documents de M. Hanotaux, leurs écrits n'auraient pas vu le jour. Ce n'est pas une médiocre louange à l'adresse de l'*Histoire illustrée de la guerre*.

F. F.